



**Consultations de l'Office de consultation publique de Montréal sur le Plan directeur de mise en valeur du secteur Bridge-Bonaventure à l'Office de consultations publiques**

**Mémoire d'Héritage Montréal  
Remis à l'Office de consultations publiques de Montréal  
Juin 2023**

1. **Présentation de l'organisme**
2. **Introduction**
3. **Commentaires généraux**
4. **Conclusion**

**1. Présentation de l'organisme**

Héritage Montréal (HM) est un organisme indépendant non partisan créé pour « Promouvoir et encourager la protection de l'héritage historique, architectural, naturel et culturel des collectivités de la province de Québec » (Lettres patentes, 15 octobre 1975). Il accomplit cette mission par une œuvre éducative auprès de la population, des propriétaires et des détenteurs de patrimoine ainsi qu'auprès des professionnels et des décideurs publics ou privés. Il contribue aux réflexions, aux consultations, aux démarches ou aux projets qui touchent au patrimoine construit, paysager, mémoriel, archéologique ou naturel, à sa protection, à sa mise en valeur et à son enrichissement.

L'intérêt d'Héritage Montréal pour le secteur Bridge-Bonaventure et notamment pour le patrimoine industriel et le legs de l'Expo 67 remonte aux années 1980.

Parmi les actions d'Héritage Montréal sur ce secteur, on notera les suivantes :

- Co-organisation d'un 1<sup>er</sup> colloque international à Montréal (1983) et expositions sur les *waterfronts* et la réaffectation des bâtiments industriels ;
- Demandes de citation et de constitution d'un arrondissement historique pour le secteur des écluses Saint-Gabriel ;
- Demande de classement d'Habitat 67 ;



- Participation à la publication Canal de Lachine – Paysage industriel, du CCA ;
- Participation à la Table de concertation du canal de Lachine ;
- Opérations de sauvegarde (usine Redpath, pont noir de Saint-Ambroise / Saint-Augustin, Silo 5, pinte de lait, affiche Farine Five Roses... ) ;
- Participation à la consultation de l’OCPM sur *l’avenir de Bridge-Bonaventure* ;
- Participation à la *Consultation sur les ensembles industriels d’intérêt patrimonial* de la Ville de Montréal ;
- Participation à la table de concertation Bridge-Bonaventure et aux ateliers d’Espace stratégie ;
- Les [résolutions](#) de l’assemblée générale d’Héritage Montréal et notamment (voir en annexe).
  - Résolution (2021-04) sur les fiducies et les stratégies transitoires pour les bâtiments et les ensembles patrimoniaux ;
  - Résolution (2019-01) sur la planification urbaine ;
  - Résolution (2018-02) sur l’ensemble historique de la brasserie Molson et les complexes industriels patrimoniaux ;
  - Résolution (2010-03) sur le développement des abords du canal Lachine.

Héritage Montréal s’est donné un cadre de références et d’orientations sur la mise en valeur du patrimoine pour un développement urbain et social qui ne répond pas qu’à des intérêts particuliers. Ainsi, son assemblée générale a adopté des résolutions endossant la Déclaration québécoise du patrimoine, enjoignant les autorités de procéder aux réformes longtemps promises et ratifiant les définitions et principes de développement qui servent l’organisme dans son évaluation de tout projet.

De manière générale, Héritage Montréal se préoccupe de la conservation du patrimoine qui participe à la dimension humaine et culturelle de l’espace urbain vivant – édifices remarquables ou modestes, monuments d’art ou de génie civil, vestiges de toutes époques, quartiers, ensembles comme le Vieux-Montréal, le canal de Lachine, le mont Royal, le boulevard Saint-Laurent. Héritage Montréal vise à ce que chaque projet de développement contribue au plaisir et à la qualité de vie des usagers actuels et au patrimoine dont la génération suivante, dans 25 ans, sera fière.

Les 5 dimensions patrimoniales associées aux lieux vivants de la ville	Les 5 principes d’excellence en développement urbain
<p>Le <b>construit</b> (bâtiments, aménagements, ouvrages d’art, art public...)</p> <p>Le <b>paysage</b> (échelle, caractères des rues, éléments caractéristiques, repères bâtis, vues, topographie...)</p> <p>Le <b>mémoriel</b> (toponymie, usages, traditions, évènements marquants, savoir-faire, rituels, associations...)</p> <p>L’<b>archéologique</b> (traces dans le sol ou le bâti témoignant d’activités ou de présences humaines...)</p> <p>Le <b>naturel</b> (géologie, réseau hydrographique, flore, faune, monuments de la nature...)</p>	<p><b>Pertinence et recevabilité du projet</b></p> <p><b>Prise en compte du patrimoine et du contexte urbain</b></p> <p><b>Exemplarité du processus d’élaboration, d’évaluation et de mise en œuvre</b></p> <p><b>Innovation et créativité démontrées dans le projet et sa réalisation</b></p> <p><b>Durabilité, impact à court, moyen et long terme et apport au patrimoine de la prochaine génération</b></p>



Ce commentaire a été préparé sous la responsabilité du Comité Patrimoine et Aménagement (COPA) en tenant compte des réflexions, positions et propositions d'Héritage Montréal sur le patrimoine, l'aménagement et les processus de participation de la population aux décisions qui affectent l'environnement urbain et humain dans ses dimensions historiques, architecturales, culturelles et identitaires.

## **2. Introduction**

En 2019, la Ville de Montréal a entrepris une grande réflexion sur l'avenir du secteur Bridge-Bonaventure, territoire remarquable et paysage emblématique, porteur d'une riche mémoire industrielle et culturelle. Le comité exécutif de la Ville de Montréal a alors mandaté l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour tenir une consultation publique. Suite à cette consultation, une table de concertation est mise en place et des ateliers sont organisés afin de contribuer à la conceptualisation d'un nouveau plan directeur pour le secteur. Le Plan directeur proposé dans le cadre de la consultation actuelle est le fruit de cette concertation. Il s'agit d'un document fort intéressant et nécessaire qui répond visiblement d'efforts considérables et d'un travail à la fois minutieux et attentionné. Héritage Montréal souhaite d'ailleurs saluer le travail accompli dans ce processus et notamment la collaboration des membres du comité de la table de concertation. Si le redéveloppement du secteur semble faire l'unanimité, il fait néanmoins l'objet de tensions importantes, notamment sur la question des usages, des hauteurs et de la densité. Pour cette raison, il est essentiel que la vision projetée par le biais de ce plan soit claire et imperturbable et que les outils de mise en œuvre soient explicitement identifiés.

## **3. Commentaires sur le Plan directeur de mise en valeur du secteur à l'Office de consultations publiques**

### **3.1. Montréal et son patrimoine**

Héritage Montréal souhaite d'abord et avant tout saluer la place importante donnée au patrimoine et à l'esprit du lieu dans cette proposition. Non seulement la mise en valeur du patrimoine et des paysages est l'une des grandes orientations de ce plan (orientation 2), mais quatre des cinq grandes orientations d'aménagement y sont directement liées (orientations 1, 3 et 5). Même l'orientation sur la mobilité (orientation 4) y réfère puisque le renforcement des connexions dans le secteur vise notamment à faciliter un meilleur accès aux bâtiments de valeur patrimoniale.



## GRANDES ORIENTATIONS

---

- 1 *Une vocation économique renforcée par des milieux de vie et d'emplois respectant l'esprit du lieu*
- 2 *Les composantes patrimoniales et paysagères protégées et mises en valeur*
- 3 *Des parcours d'entrée de ville attrayants aux paysages uniques enrichissant l'expérience de tous les usagers*
- 4 *Le renforcement des connexions et les déplacements en transport actif et collectif au cœur de la mobilité*
- 5 *La mise en réseau des espaces publics et des lieux emblématiques soutenue par une trame verte et bleue*

(Ville de Montréal, 2023)

Le Plan semble ainsi vouloir placer le patrimoine au cœur d'un redéveloppement sensible et soucieux de l'identité du territoire. Le cadre bâti existant deviendrait ici un véritable pilier d'un développement durable. Dans ce contexte, on est en droit de se demander pourquoi l'énoncé de vision proposé va dans tous les sens, demeurant au final si général.

*ADN du secteur Bridge-Bonaventure, la vocation économique est renforcée par la création de milieux de vie et d'emplois diversifiés, connectés, résilients et carboneutres, prenant assise sur la mobilité durable, l'esprit du lieu, le patrimoine et la mise en réseau des espaces publics et des lieux emblématiques. (Ville de Montréal, 2023)*

Il y a tellement de composantes incluses dans cet énoncé que la vision en est affaiblie. Il ne fait aucun doute que le secteur Bridge-Bonaventure mérite d'être développé, mais si l'on souhaite si ardemment mettre en valeur le patrimoine et l'esprit du lieu, pourquoi ne pas justement mettre l'accent sur cette facette ? Ne serait-il pas plus pertinent, voire même courageux, de miser sur les caractéristiques intrinsèques du secteur : son identité multiple, son caractère brut, composite et éclaté, son histoire industrielle et culturelle, etc. Qui plus est, la protection et la mise en valeur du patrimoine et de l'esprit du lieu dans ce secteur sous-entendent d'emblée une grande sensibilité à la transition climatique (le bâtiment le plus vert étant celui qui existe déjà!) ainsi que le renforcement de sa vocation en tant que lieu de travail et de développement économique.

### **3.2. Bridge-Bonaventure - la richesse d'un secteur aux mille visages**

Comme nous le mentionnions lors des auditions de la consultation de 2019, les délimitations du secteur continuent d'engager un certain malaise, surtout lorsqu'il est question de renforcer l'identité du territoire : *On a eu beaucoup de mal à comprendre c'est quoi ce territoire-là* (Héritage Montréal, 2019).



Le secteur Bridge-Bonaventure, tel que déterminé par la Ville de Montréal, n'est pas un quartier typique, défini par une identité unique. Point de confluence aux croisements de multiples identités, il s'agit surtout d'un territoire de transit complexe et désordonné qui résulte de plusieurs démolitions et de la construction d'infrastructures de transport au fil des décennies.

*Appartenant en partie à l'arrondissement de Ville-Marie et au quartier de la Pointe-Saint-Charles de l'arrondissement du Sud-Ouest, le secteur s'étend sur une superficie d'environ 2,3 km<sup>2</sup>. Il est traversé par diverses infrastructures de transport (ferroviaires, autoroutières, portuaires) et composé d'entités distinctes façonnées par leur relation à l'eau (fleuve et canal) ainsi que de géographies artificielles (remblais, quais, digues, canaux) en constante évolution depuis plus de cent ans. (Ville de Montréal, 2023)*

Dans ce contexte, le projet d'en faire un quartier cohérent et harmonieux constitue un réel défi. On ressent d'ailleurs bien cette difficulté dans le plan directeur proposé : chaque sous-secteur y est présenté de manière distincte - chacun sa forme et chacun son histoire propre. Ce traitement par sous-secteurs est certes bénéfique, car il permet une lecture plus fine du territoire tel qu'il se présente de nos jours. Il met toutefois en lumière une difficulté de cohésion. Le plan directeur répond à ce problème de cohésion de manière audacieuse, notamment par la mise en place de différents réseaux de mobilité (parcours, trame verte et bleue, voirie diversifiée, etc.), mais une tension transparait toujours entre la volonté de respecter l'esprit des lieux et celle de concrétiser une identité commune pour tout le secteur. Bridge-Bonaventure est un secteur hétéroclite, voire chaotique et désarmant : un lieu où l'on se perd irrémédiablement et où l'on se retrouve, de façon souvent incongrue, devant des secrets bien gardés de la métropole. Mais est-ce là une déficience de laquelle il faudrait se prémunir ? Ne pourrait-il pas plutôt s'agir d'une force, d'une empreinte à identifier et à mettre en valeur ?

À l'image des portes que l'on trouvait autrefois à l'entrée des murs d'enceinte des villes anciennes, le secteur Bridge-Bonaventure est un lieu de grande convergence : un lieu d'arrivées et de départs, un lieu d'échanges, un carrefour où se croisent plusieurs mondes. Historiquement, ces espaces frontaliers ou d'entre-deux ont certes toujours été des lieux de marginalité, voire d'insécurité, mais ils ont aussi été des lieux de liberté et d'avant-garde, de création et d'innovation. Par exemple, à l'époque des villes forteresses de la Grèce antique, la *Chora* était l'espace qu'on retrouvait au-delà des murs de la ville ; un territoire mi-rural, mi-naturel qui était généralement militarisé parce qu'il s'agissait aussi d'un entre-deux entre la ville et les voisins rivaux. Dans un article sur les territoires dévitalisés, Gil Doron (2006) spécifie que selon Platon, bien que la *Chora* était sans identité propre ou permanente, elle était considérée comme un espace d'innovation militaire et même de création : « a receptacle in which things were formed ». Ces lieux de transit et-ou de frontière sont aussi des lieux qui, par leur nature, se métamorphosent continuellement. De la même façon, Bridge-Bonaventure est un territoire palimpseste, témoin privilégié de l'évolution de la ville, autant d'un point de vue économique, technique, social et culturel. Ainsi, il est plutôt dommage de chercher à en faire un ensemble fluide et cohérent, parsemé d'objets patrimoniaux mis en scène à la pièce et engloutis dans un paysage léché qui n'a plus rien à voir



avec le labyrinthe industriel et ouvrier qui s'y est développé à travers le temps. Au contraire, c'est peut-être justement le caractère alambiqué du secteur qu'il faut mettre en valeur.

### 3.3. Pour un Montréal montréalais

L'un des dangers de s'ancrer dans les tendances actuelles en aménagement est de transformer nos quartiers en quartiers génériques. Or, comme le disait Dinu . Bumbaru lors de la consultation de 2019 : « ça nous semble une opportunité pour inventer quel serait un quartier de demain qui soit un quartier montréalais. Pas un quartier danois ou catalan ou américain, californien, mais un quartier qui est enraciné dans la réalité montréalaise » (Héritage Montréal, 2019). Ici, la notion de « montréalité » (*montrealness*) élaborée par l'architecte Melvin Charney nous semble pertinente. La montréalité selon Charney n'est pas seulement une affaire de pierres grises et de briques rouges; il s'agit d'une matérialité, d'une échelle, d'une texture, de trames urbaines, mais aussi d'une ambiance et d'une manière d'habiter l'espace public. C'est probablement aussi une manière de faire et de construire. Pensons notamment au lotissement à petite échelle, à la promenabilité, aux rues résidentielles avec des artères commerciales de quartier, aux petits parcs de quartier, etc. Ces éléments de la montréalité ne s'opposent pas nécessairement à la densité. Par contre, des rendus tels qu'on en voit dans ce plan avec des masses de grandes envergures (à la page 77 par exemple) ne correspondent pas à la montréalité !

Dans les dernières années, plusieurs projets de développement ont proposé des visions à l'opposé de la montréalité tel que l'entend Charney. Par exemple, comme le mentionne Louis Martin, professeur d'histoire de l'architecture, dans un article de 2013, les projets de développement thématique, en vogue depuis plusieurs années :

*Les quartiers thématiques, qui ont proliféré depuis 2000, comme le quartier des spectacles, le quartier international, le quartier du musée, etc., sont totalement étrangers à la pensée de Charney. Le glissement des « quartiers populaires » vers les « quartiers thématiques » est symptomatique de la marchandisation de l'espace urbain, par le branding et le zonage, au service de l'industrie touristique : l'espace public n'est plus une création collective, mais une marchandise à exploiter. (Le Devoir, 2013)*

Bien que le secteur dont il est question ici ne soit pas abordé comme un "quartier thématique" *per se*, on s'en rapproche de différentes manières.

De par sa nature même, la montréalité n'est pas quelque chose qui se planifie avec rigueur, mais plutôt quelque chose qui se crée dans l'espace-temps. Il est toutefois possible de définir des balises qui assurent son émancipation. Il nous semble ainsi que ces considérations soient porteuses et pertinentes pour le dossier qui nous intéresse et qu'elles devraient faire l'objet d'une réflexion sérieuse dans le contexte de la production d'un nouveau Plan d'urbanisme et de mobilité. Comme nous le rappelions lors des consultations sur le Projet de ville (2022) :



*À la question posée : à quoi voulons-nous que la ville ressemble dans le futur ? Héritage Montréal répond : nous voulons que le Montréal du futur ressemble à Montréal. Nous croyons que le futur Plan d'urbanisme et de mobilité doit être dûment montréalais, à la hauteur et à l'image de l'unicité, de la créativité et de la diversité de notre ville. À ce titre, bien qu'il soit intéressant d'observer ce qui se fait ailleurs en termes de planification territoriale, il nous semble essentiel que le Plan de Montréal s'appuie aussi sur l'expérience montréalaise d'hier à aujourd'hui, mettant en valeur le bâti existant, l'esprit des lieux dans lesquels ils ont évolué, la manière qu'ont et qu'ont eu les Montréalais et Montréalaises d'habiter la ville et ses hauts lieux, les savoir-faire qui ont contribué à faire de nos quartiers ceux qu'on connaît et surtout, ceux qu'on aime. (Héritage Montréal, 2022)*

Dans le contexte du secteur Bridge-Bonaventure, nous n'avons pas le loisir d'attendre ce nouveau PUM, mais la réflexion est on ne peut plus appropriée. Dans 25 ans, lorsque nous entrerons à Montréal par le pont Victoria ou Champlain, qu'y trouverons-nous ? Verrons-nous encore le Montréal ouvrier du début de l'ère industrielle et le Montréal moderne de l'Expo 67? Plus encore, ce secteur nous permettra-t-il encore de saisir l'évolution des sous-secteurs qui s'y trouvent, d'en ressentir les ruptures et les continuités comme c'est encore le cas aujourd'hui ? Parce que l'esprit du lieu, c'est aussi ça. Il ne s'agit pas seulement d'un ensemble d'éléments matériels et immatériels, mais bien d'une « dynamique relationnelle » entre les deux (ICOMOS, 2003). Or, si l'on comprend assez bien comment le matériel sera mis en valeur sur le territoire, il reste difficile de saisir comment l'esprit du lieu sera préservé. C'est ce qui s'est malheureusement passé à Griffintown où on a perdu la perspective historique du quartier, sans compter qu'on y trouve peu de mixité, autant en termes d'usage qu'en termes de cadre bâti. Est-ce que la création d'un Quartier des artisans et l'implantation de parcours historiques suffiront ?

Cette idée de créer un quartier des artisans est, par ailleurs, fort intéressante. Il y a déjà plusieurs artisans dans le secteur et il est important de valoriser leur apport au secteur et de protéger la continuité de leurs activités. Selon nous, il faut toutefois éviter les failles du "quartier thématique" dont nous parle Martin. On devrait éviter de les rassembler, voire de les isoler, de façon artificielle mais voir plutôt à les intégrer dans certains sous-secteurs. Il faut aussi se munir de paramètres et d'outils qui assureront à la fois leur présence dans le secteur et surtout, leur pérennité. Combien de fois avons-nous vu des artistes et artisans contribuer au redéveloppement de secteurs en désuétude pour se voir par la suite dans l'obligation de quitter le secteur devenu inabordable ?

### **3.4. Assurer la connectivité et la perméabilité au sein du secteur et vers les quartiers environnants**

Un des objectifs proposés sous la grande orientation 4 est d'assurer la connectivité et la perméabilité au sein du secteur et vers les quartiers. On parle ici de mieux connecter les sous-secteurs entre eux, mais aussi d'assurer une certaine continuité avec les quartiers environnants. Héritage Montréal est d'accord avec ceci. Cette connectivité ne relève toutefois pas seulement de la mobilité, des déplacements et des modes de transports, mais aussi de l'identité d'un secteur, de la cohésion des usages qu'on y trouve et



de sa forme. On l'a dit, au croisement de différents quartiers, le secteur Bridge-Bonaventure est d'emblée très hétéroclite et discontinu, et ce notamment au niveau des usages et de la forme urbaine.

Au niveau des usages, le plan vise à renforcer la vocation économique - industrielle et culturelle - du secteur. Le sujet a été moteur de grandes tensions au sein du comité de la table de concertation, surtout entre les promoteurs immobiliers qui souhaitent intégrer davantage de logements et demandent un développement plus dense et les autres (propriétaires industriels, artisans, résidents et organisations), qui reconnaissent à ce secteur l'identité industrielle et qui s'inquiètent d'une densification en hauteur du secteur. À ce titre, Héritage Montréal souhaite saluer la détermination et la persistance de la Ville de Montréal pour la protection et de la mise en valeur du patrimoine, des paysages et de l'esprit des lieux. Compte tenu de ces tensions importantes entre deux courants de pensée, il serait peut-être pertinent de revoir certaines balises du plan de manière à éviter les interprétations aléatoires. Par exemple, pourquoi « favoriser » l'implantation d'activités économiques compatibles avec l'habitation ou « favoriser » l'implantation de nouveaux sites d'emplois artisanaux et la création du quartier des artisans près du bassin Tate et des rue Mill et Riverside ? Si l'on souhaite un véritable impact, ne serait-il pas préférable d'en « assurer » la création ? D'autant plus que nous savons à quel point le milieu culturel est fragilisé dans un contexte de dominance de l'immobilier ?

Une approche par la forme urbaine, nous révèle une autre dualité profonde qui persiste entre le secteur et les quartiers environnants. Le secteur Bridge-Bonaventure est d'emblée largement aménagé et construit à une grande échelle, propre à l'industrialisation et à la modernité. La trame urbaine se distingue aussi de la trame en damier que l'on voit ailleurs dans la métropole. En continuité avec cette réalité, le plan opte pour de grands gabarits, aménagés sous forme d'îlots ou de bâtiments isolés, plutôt qu'en rang. Si ce traitement est compréhensible, un manque de cohésion formelle avec les quartiers environnants s'en ressent. Aussi, malgré la création de parcours et le renforcement de la mobilité entre les sous-secteurs, on reste avec l'impression que le secteur reste largement cloisonné, comme détaché du reste de la ville. Le sous-secteur des abords du bassin Wellington que l'on identifie également comme le quartier des artisans est certainement connecté au tissu urbain environnant. On y trouve encore de nombreux bâtiments de basse densité, notamment des bâtiments qui ont un intérêt patrimonial. Évitions d'écraser le quartier sous des tours de 65 m. Le plan propose aussi un renforcement de la vocation résidentielle dans le secteur de la Cité du Havre. Encore une fois, ce choix nous semble tout à fait pertinent. On nous dit qu'il faudra « prendre en compte la hauteur des bâtiments existants et favoriser une gradation des hauteurs, afin d'éviter une rupture d'échelle trop importante entre les bâtiments ». On est bien d'accord, mais qu'est-ce que ça veut dire dans les faits ?

La question de la hauteur nous ramène également à celle des vues et des paysages. Même si les vues sont traitées assez finement dans les présentations par sous-secteur, la question mériterait selon nous d'être traitée plus largement. Encore une fois, il serait important d'analyser davantage la connectivité visuelle avec les autres secteurs de Montréal et d'ouvrir le spectre des vues à préserver (depuis et vers Bridge-Bonaventure). La prise en compte des vues doit aussi respecter le principe de la prédominance de



la montagne. Aussi, une protection des vues n'est pas suffisante, il faut aussi les mettre en valeur. Il faut par exemple s'assurer de mettre en valeur la présence emblématique de la montagne et du fleuve. Pour ce faire, est-il suffisant « d'envisager » mettre les parcours du secteur en réseau avec la promenade Fleuve-Montagne. Il s'agit là d'une occasion exceptionnelle de redonner aux montréalais et montréalaises un accès visuel et piétonnier au fleuve. La promenade proposée est une idée intéressante. Peut-on faire mieux ou plus? Rappelons qu'avant d'être une ville, Montréal est d'abord une île et une montagne. Cette réalité est au cœur de l'identité montréalaise et mériterait selon nous une plus grande attention.

Le paysage d'entrée de ville à partir du fleuve et des ponts Champlain et Victoria nous semble également important. Encore une fois, que souhaitons-nous nous offrir comme entrée de ville ? Le sous-secteur du PEPS ne devrait-il pas être davantage balisé en termes de qualité architecturale ? Est-ce qu'on veut offrir une entrée en hauteur qui cacherait assurément la profondeur et la richesse historique du paysage ?

### **3. Conclusion**

En conclusion, Héritage Montréal croit que le patrimoine bâti et paysager est au cœur de la qualité de vie des citoyens. En préservant des propriétés et sites d'intérêt patrimonial, sources de l'identité et de la personnalité des quartiers et des villes, on assure non seulement le maintien de la vitalité et l'attractivité de ces milieux de vie, mais il en résulte une réelle création de valeurs culturelle, sociale, écologique et économique. Ainsi, nous réitérons notre appréciation de l'importance accordée au patrimoine dans ce plan directeur, encourageant également les promoteurs à s'engager en concertation avec la Ville de Montréal dans des démarches qui respectent et mettent en valeur l'histoire et la mémoire des lieux, minimisant toute transformation qui dénaturerait les hauts lieux dont ils sont d'une certaine façon, tant propriétaires que fiduciaires. Mais nous nous attendons à ce que la réglementation qui permettra la mise en œuvre du Plan correspondent aux ambitions. Il faudra une coordination entre les arrondissements et une cohérence avec la réglementation qui existe déjà. On s'attend à ce que la Ville soit cohérente dans son approche et assure un leadership en portant la vision pour le secteur au fil des années qui marqueront le redéveloppement de ce secteur. Le rôle de la Ville va au-delà des opérations de design urbain!

Nous rappelons que la vision d'un plan directeur est le cœur même de la rénovation d'un secteur et qu'il est important que celle-ci soit forte, précise et porteuse. Rien ne sert de s'engager dans toutes les voies possibles, mieux vaut s'ancrer, voir s'enraciner dans ce que nous sommes, connaissons et faisons le mieux. Le secteur Bridge-Bonaventure dans toute sa complexité et son envergure constitue d'ores et déjà un lieu extraordinaire.



**HÉRITAGE**  
M O N T R É A L

L'avenir en héritage  
A heritage for the future

Finalement, il s'agit là d'une entrée de ville absolument unique et ce caractère mérite non seulement d'être accentué et mis en valeur, notamment par le biais d'une meilleure connectivité avec les secteurs environnants et ce, autant en termes de mobilité qu'à l'échelle des formes urbaines et des paysages.